

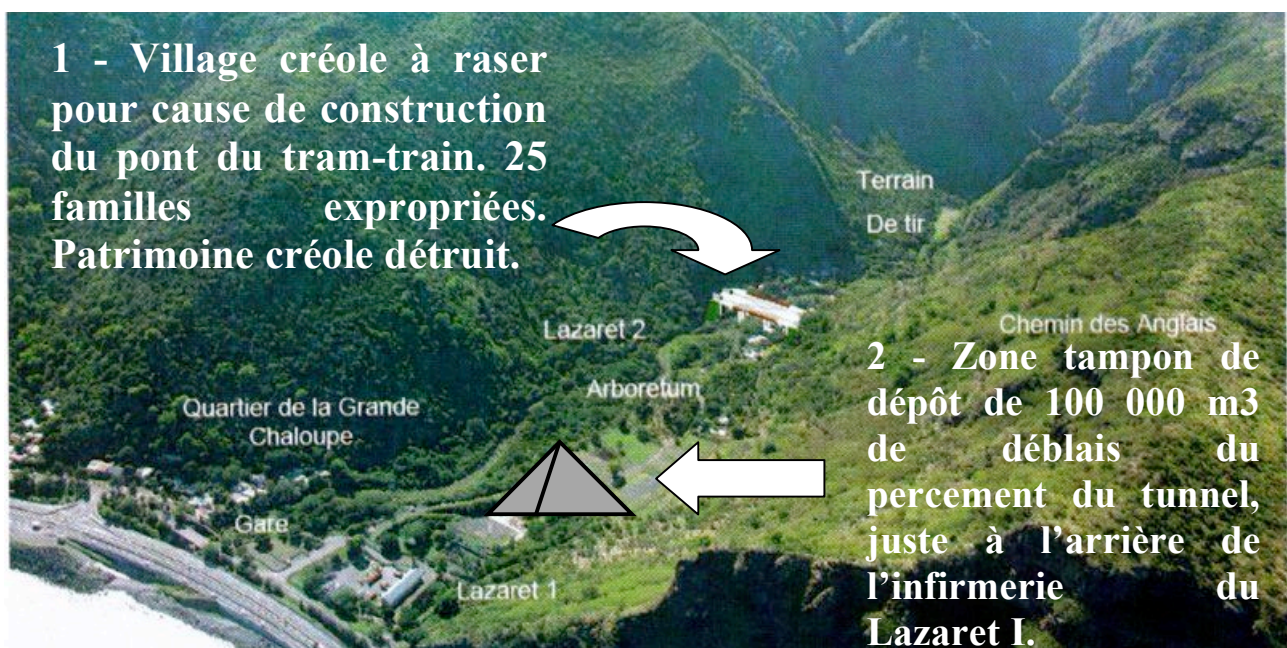
## Ma Région et moi : La Région Réunion vous (dés)informe



Parue dans le numéro « Ma Région et moi » n°06, page 10, ci-dessus, **la photo d'origine** où a été rajoutée la représentation du futur pont du tram-train dans la ravine de la Grande-Chaloupe. Vision parfaite et idyllique du chantier du siècle et des cases de part et d'autre du pont. La Région ne signale pas en légende les 25 familles résidantes actuellement dans la zone.

Ci-dessous : 1 - **la zone de résidences des 25 familles de la Grande-Chaloupe**, petit village créole, alliance de la tradition et de la modernité, installé-là entre 1950-1960.

2 – Pour compléter le massacre, **une partie des déblais (environ 100 000 m<sup>3</sup>)** du percement des tunnels sera stockée directement sur le site (zone tampon, dossier de la DUP, tome 1/3, page C31, téléchargeable sur le site de la préfecture). Si on rassemblait ces matériaux, cela équivaldrait visuellement parlant à **construire, sur une zone située juste derrière l'infirmerie du Lazaret I, une pyramide (non inversée) de roches** de 61 mètres de haut, sur une base carrée de 70 mètres (symbolisée en gris sur la photo ci-dessous), en attente de leur évacuation vers une zone d'accueil des déblais au Port.



**PS : Heureusement, le terrain de tir de l'armée est épargné par la construction du tram-train.**

## En changeant de perspectives...



Lazaret 1

2 – En gris notre fameuse zone de stockage à peu près à l'échelle (le terrain de football qui occupe cet espace fait environ 70 mètres de long sur 40 m de large).

Lazaret 2

1 – Vue aérienne du village créole à raser pour cause de construction du pont du tram-train (en blanc sur l'image).

### La Grande-Chaloupe selon Google :

Google earth permet de disposer d'images de la terre... et de La Grande-Chaloupe.

Un chantier c'est :

- La circulation de camions de 26 tonnes permettant l'évacuation de 500 000 m<sup>3</sup> de déblais au total dont environ 100 000 m<sup>3</sup> sont stockés en zone tampon à la Grande-Chaloupe et 400 000 m<sup>3</sup> près du port côté Possession (l'aménagement de la zone est visible actuellement).

- Un amoncellement de gravas sur le site notamment juste à l'arrière du bâtiment de l'infirmerie du lazaret 1, sur une zone de plateforme de part et d'autre du chemin : Un amoncellement de 61 mètres de haut équivaldrait en termes d'impact visuel à placer l'Arc de Triomphe sur le site (50 mètres de haut pour 45 mètres de largeur) ...

- Le sacrifice d'une zone occupée par l'homme dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle sans aucunes mesures d'archéologies préventives.

- Le sacrifice inutile d'un village créole caractéristique de l'habitat traditionnel réunionnais. L'installation des habitants dans le quartier s'insère dans le contexte de la départementalisation et du passage à la modernité. Le village, installé dans un éco-système riche, à proximité de l'océan permet de conserver un mode de vie « traditionnel » ou le quotidien est complété par une agriculture de subsistance, la chasse ou la pêche tout en permettant de bénéficier de la plus grande partie des avantages de La Réunion du XXI<sup>e</sup> siècle.